



Mme Doris Leuthard
Présidente de la Confédération
Palais fédéral est
3003 Berne

Genève, le 3 juin 2010

L'agression israélienne contre la flottille de la Liberté

Madame la Présidente,

L'assaut donné par les forces armées israéliennes à la flottille qui tentait de briser le blocus de Gaza a entraîné, parmi les militants, la mort de plusieurs personnes et de nombreux blessés. Ces morts et ces blessés de l'assaut barbare de la marine israélienne, nous touchent d'autant plus, qu'ils étaient tous des civils, des militants totalement pacifistes qui venaient de plusieurs pays. Ils voulaient aller à Gaza pour briser le blocus inhumain imposé par les forces d'occupation israélienne contre la population depuis plus de trois ans, ils voulaient apporter un peu d'aide à des gens pauvres, assiégés et sinistrés. Cet acte de guerre est une véritable provocation contre la communauté internationale : il s'est déroulé dans les eaux internationales et visait des bateaux civils transportant plusieurs centaines de personnes, dont des députés européens, venus tenter de briser pacifiquement un blocus dont l'Organisation des Nations Unies demande la levée.

Après avoir infligé aux habitants de Gaza un assaut meurtrier, les asphyxiant par un blocus inacceptable, les autorités israéliennes font à nouveau preuve du même mépris de la vie humaine. Dans les eaux internationales, des civils désarmés ont été attaqués par une armée lâche, qui possède les armes les plus sophistiquées, sans aucun respect ni pitié pour les personnes âgées et les femmes à bord de ces bateaux de la liberté.

Cette attaque barbare et sans scrupule contre la flottille internationale, illustre une fois de plus, que l'Etat d'Israël est un état criminel que la communauté internationale doit condamner sans ambiguïté. Le silence et l'inaction font de nous leurs complices et les encouragent à ces crimes. Jamais les dirigeants israéliens n'auraient déployé cette violence s'ils n'avaient bénéficié, depuis des mois, de la complaisance de nombreux responsables occidentaux. L'impunité d'Israël doit cesser : plus encore qu'une question de justice et de morale internationale, il s'agit de la paix et de la stabilité dans cette région et dans le monde, sur lesquelles l'Etat d'Israël fait peser une menace permanente.

Nous ne devrions plus tolérer que l'état d'Israël soit accueillis à bras ouvert par les responsables occidentaux. Il est inacceptable, alors que cet état ne respecte pas le droit international et les conventions de Genève, que le conseil des ministres de l'OCDE, avec la voix de la Suisse, ait accepté l'entrée d'Israël dans leur organisation, dont l'une des «prétendue» valeurs est « un engagement pour une démocratie pluraliste basée sur l'état de droit et le respect des droits humains ».

Nous trouvons inacceptable que notre gouvernement continue à entretenir une collaboration militaire avec cet état criminel, et nous ne devrions plus voir des militaires dont les mains sont salies du sang de victimes civiles accueillis avec les honneurs dans notre pays, pays censé faire appliquer les conventions de Genève.

Le gouvernement suisse ne devrait plus tolérer que des entreprises qui participent à la colonisation des territoires palestiniens occupés, par la construction du mur, la construction d'un tramway reliant Jérusalem à des colonies ou la destruction de maisons palestiniennes, puissent bénéficier de contrats des autorités publiques.

Afin que le gouvernement suisse se donne les moyens nécessaires pour pouvoir arrêter cette spirale de la violence, nous demandons aux autorités suisses :

- De convoquer l'ambassadeur d'Israël et lui signifier des mesures de sanctions ;
- D'exiger la levée sans délai du blocus de Gaza ;
- De cesser immédiatement toute collaboration avec l'état d'Israël, notamment la collaboration militaire, et d'annuler le voyage prévu en Israël de Mr. le Conseiller fédéral Ueli Maurer à la rencontre de responsables militaires israéliens ;
- De prendre des dispositions pour que des contrats publiques ne soient plus accorder à des entreprises qui participent par leurs travaux à la colonisation des territoires palestiniens occupés.

Dans l'attente d'une décision qui soit conforme au pays qui abrite les conventions de Genève, nous vous assurons, Mme la Présidente, de notre considération distinguée.

Collectif Urgence Palestine - Genève
Pour le comité :

Rémy Viquerat